

SOINS ET PRÉCAUTIONS POST-OPÉRATOIRES

Otoplastie (chirurgie des oreilles décollées)

Suite à votre intervention, afin de permettre une cicatrisation dans les meilleures conditions et d'éviter certaines complications post-opératoires, certaines précautions sont nécessaires.

DEPART DE LA CLINIQUE - RETOUR AU DOMICILE

- Ne pas manipuler le pansement, ne pas défaire le pansement, ne pas mouiller le pansement.
- Eviter les efforts physiques.

SUITES OPERATOIRES

- Il est habituel dans les suites opératoires de ressentir une sensation de tension, de pression sur les oreilles ou encore d'oreille bouchée, ou de démangeaisons.
- Les douleurs postopératoires sont normalement contrôlées par le traitement qui vous a été prescrit à la sortie, et doivent s'atténuer en quelques jours.
- Le pansement sera retiré 5 à 8 jours suite à l'intervention. En cas de mobilisation, une prescription pour réfection par une infirmière vous a été délivrée.
- Les points sont généralement résorbables et s'éliminent en 3 à 4 semaines :
 - appliquer du désinfectant 1 à 2 fois par jour tant qu'ils persistent.
 - ne pas mouiller les cicatrices tant que les points persistent.
 - éviter les milieux humides, empoussiérés
 - éviter les activités physiques et activités à risque de traumatisme de l'oreille :
 - ▶ pour les sports sans contact, pendant 1 mois
 - ▶ pour les sports avec contact, pendant 2 mois
 - ▶ jusqu'à élimination des points de suture pour la baignade.
- Porter un bandeau de protection (type bandeau maquillage/coiffure) pour la nuit, pendant 2 mois.
- Un écoulement provenant du pansement, des douleurs importantes ou de la fièvre doivent vous amener à consulter.

EN CAS DE DOUTE ou d'ANOMALIE

Contactez votre médecin traitant.

Contactez le secrétariat : 05.59.46.46.46.